

PROCES VERVAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2019

Présents BREINE Ph, CANON C, DOYELLE O, DUQUESNE ML, FAUCOMPRESZ D, LE MEILLOUR F, MONTOIS J, PLANCQ G, SELLIEZ D, WAELPUT L

Absents excusés : BONNEL A (pouvoir à WAELPUT L), MATHON L (pouvoir à DOYELLE O), MOUTIEZ S (pouvoir à PLANCQ G), SAGNIER J (pouvoir à MONTOIS J)

Absent : DELMER B

Secrétaire de séance : DOYELLE O

Séance ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur MONTOIS Jacques, Maire

A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire, a procédé à l'appel des membres et a constaté que le quorum était atteint.

Procès-verbal de la séance extraordinaire en date du 20 Mai 2019

Approuvé 12 voix pour – 1 abstention (Ph.BREINE) – 1 voix contre (F.LE MEILLOUR)

Monsieur BREINE a demandé de mettre plus d'explication sur l'ordre du jour.

DM N°1

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que diverses écritures comptables doivent être passées. Approuvé à l'unanimité.

SECTION INVESTISSEMENT

Acquisition du magasin sur plusieurs années, les dernières écritures doivent être passées 25 000€

Sur proposition du trésorier, modification des écritures relative au raccordement d'adduction d'eau mettre à l'article 21538 au lieu du 21531.

DEPENSES	Chapitre Article	
57 Réserves foncières	168751 Autres dettes du DGP	25 000.00 €
202 Salle de sport	21538 Installations, matériel et outillage technique autres réseaux	2 497.01 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS DEPENSES	27 497.01 €
RECETTES	Chapitre Article	
57 Réserves foncières	168751 Autres dettes du DGP	25 000.00 €
202 Salle de sport	21531 Installations, matériel et outillage technique autres réseaux	2 497.01 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS RECETTES	27 497.01 €

Attribution Marché Maîtrise d'Oeuvre

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le lancement de la consultation concernant la mission de maîtrise d'oeuvre pour la transformation d'un corps de ferme en maison médicale ; Pour faire suite à l'ouverture des plis (6 réponses) et au rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer le marché de maîtrise d'oeuvre avec l'équipe composée du Cabinet DEGARDINS BAUDRENGHIEN architectes, à Villeneuve d'Ascq, PRO-IC, à Tourcoing pour un taux de 8.72% du montant des travaux estimés 833 333 €HT. Le Conseil Municipal, décide 12 pour, 2 contre (F.LE MEILLOUR, Ph BREINE) d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché maîtrise d'oeuvre avec l'équipe composée du Cabinet DEGARDINS BAUDRENGHIEN architectes, PRO-IC.

Locations des salles

Madame l'Adjointe aux Fêtes et Cérémonies, Associations propose aux Membres du Conseil les nouveaux tarifs de location applicables pour le foyer communal et la salle Jean Macé :

Foyer : Hantayeurs : 150.00 € - Extérieurs : 250.00 €
Salle Jean Macé : Hantayeurs : 300.00 € - Extérieurs : 450.00 €

Approuvé à l'unanimité.

Contrats CDD

Suite au prochain départ en retraite d'un agent et dans le cadre de la réorganisation des services des services cantine, garderie, école, entretien et technique, Monsieur le Maire propose la création : de quatre postes d'adjoint d'animation à durée déterminée, à compter du 1^{er} septembre 2019, pour une durée hebdomadaire de 26 heures, d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à durée déterminée, 1 an renouvelable à compter du 1^{er} septembre 2019 au service entretien nettoyage des bâtiments pour une durée hebdomadaire 15 heures, d'un poste d'adjoint technique territorial au service technique pour une durée hebdomadaire 25 heures en contrat en alternance. Au vu du fonctionnement de la garderie pendant le centre d'accueil de juillet, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint d'animation territorial, à compter du 8 juillet au 2 août 2019, pour une durée hebdomadaire de 20 heures. Après avoir délibéré, 13 voix pour, 1 abstention, le Conseil municipal, 13 voix pour, 1 abstention (WAE LPUT L), autorise Monsieur le Maire à créer les postes présentés.

Tarifs manifestations

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil les manifestations organisées par le service Fêtes et Cérémonies, notamment « Festiv'Hantay », Monsieur le Maire avec la commission fêtes et cérémonies proposent de fixer des tarifs suivants :

Entrée concert avec repas adulte : 15€

Entrée concert avec repas enfant -12 ans : 5€

Gratuit enfants -6 ans

Concert seul à partir de 12 ans : 10€

Approuvé 12 voix pour, 2 abstentions (F.LE MEILLOUR, Ph BREINE)

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée de la demande de la Mel pour la mise en vente de logements notamment NORD ARTOIS 16 logements raquette rue V.Hugo et LMH : 11 logements rue Aragon . Monsieur le Maire a précisé que les ventes ont lieu au départ des locataires. Monsieur le Maire a répondu à Monsieur LE MEILLOUR que la commune n'était pas concernée par la SRU, que la commune comptait 25% de logements, et que la proportion des logements restait la même. Après discussion, L'Assemblée a approuvé 13 voix pour, 1 abstention (CANON C) pour la mise en vente des logements.

Monsieur l'Adjoint aux affaires scolaires, jeunesse rappelle la convention passée avec l'UFCV concernant l'accueil de loisirs, au vu du nombre croissant d'enfants pour cet été (140 enfants attendus) par rapport à 2018, et notamment baisse du coût par enfant, il est proposé d'ouvrir une semaine d'accueil de loisirs et garderie la première semaine des vacances de Toussaint, approuvé à l'unanimité.

La séance a été levée à 19h00